

Vaccins antigrippaux saisonniers subventionnés
par l'État au Canada : 2025-2026

Immunize
Canada

Province ou territoire	CB ⁴	AB ⁶	SK	MB	ON	QC	NB	NÉ	ÎPÉ	TNL	TNO	YT	NU
Types de vaccins disponibles pour la saison grippale 2025-2026													
Trivalent (3 souches) à base d'œufs	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Trivalent (3 souches) non à base d'œufs		✓		✓	✓								
Trivalent (3 souches) à haute dose		✓ ⁵	✓ ⁷	✓ ⁸	✓ ¹			✓ ⁷			✓ ¹		✓ ¹
Trivalent (3 souches) avec adjuvant	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹	✓ ⁸	✓ ¹	✓ ⁹	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹		✓ ¹	
Trivalent (3 souches) vivant atténué (aérosol nasal)	✓ ^{2,3}					✓ ²	✓ ²		✓ ²		✓ ¹⁰	✓ ^{2,3}	✓ ¹⁰
Types de vaccins non disponibles pour la saison grippale 2025-2026 : Aucun vaccin antigrippal quadrivalent (contre 4 souches) – pas même le vaccin antigrippal quadrivalent recombinant – ne sera disponible.													

Remarques :

- 1** : Accessibles à toutes les personnes de 65 ans et plus.
- 2** : Accessibles aux enfants et aux adolescents de 2 à 17 ans.
- 3** : **En Colombie-Britannique et au Yukon** : Les adultes de 18 à 59 ans qui ont très peur des aiguilles et qui refusent de recevoir un vaccin antigrippal injectable peuvent opter pour le vaccin antigrippal vivant atténué trivalent en aérosol nasal.
**Veuillez noter que dans ce groupe d'âge, les vaccins antigrippaux inactivés sont préférés au vaccin antigrippal vivant atténué, car ils confèrent une protection plus forte contre l'infection grippale dans ce groupe d'âge.*
- 4** : **En Colombie-Britannique** : Le vaccin trivalent à haute dose n'est pas subventionné par l'État (gratuit) pour la saison grippale 2025-2026. Il peut être acheté en pharmacie et dans les cliniques de santé des voyageurs.
- 5** : **En Alberta** : Le vaccin trivalent à haute dose est recommandé aux adultes de 18 ans et plus ayant subi une transplantation de cellules souches hématopoïétiques (TCSH), recevant une thérapie CAR-T, candidats à une greffe d'organe plein ou ayant reçu un organe plein.
- 6** : **En Alberta** : Le vaccin vivant atténué n'est pas subventionné par l'État (gratuit) pour la saison grippale 2025-2026. Il peut être acheté en pharmacie.
- 7** : **En Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse** : Le vaccin trivalent à haute dose est recommandé uniquement aux adultes de 65 ans et plus qui ne peuvent pas recevoir le vaccin trivalent avec adjuvant (p. ex. en raison d'une allergie à un composant du vaccin avec adjuvant).
- 8** : **Au Manitoba** : Le vaccin trivalent à haute dose et le vaccin trivalent avec adjuvant sont tous les deux accessibles aux adultes de 65 ans et plus, mais les critères d'admissibilité à chaque vaccin diffèrent. Si vous avez 65 ans ou plus, veuillez consulter le [site Web du gouvernement du Manitoba](#) pour savoir auquel des deux vous êtes admissible.
- 9** : **Au Québec** : Le vaccin trivalent avec adjuvant est accessible aux personnes de 65 ans et plus vivant en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en ressource intermédiaire (RI). Il est aussi accessible aux personnes de 75 ans et plus ayant une affection chronique ou vivant dans d'autres milieux desoins que les CHSLD et les RI.
- 10** : **Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut** : Le vaccin trivalent vivant atténué est accessible aux personnes de 2 à 59 ans.

Veuillez noter que les vaccins antigrippaux disponibles dans une province ou un territoire particulier pour une saison grippale donnée sont déterminés par le gouvernement de la province ou du territoire en question. À chaque saison grippale, les provinces et les territoires achètent indépendamment les vaccins adaptés à leurs besoins.

Pour en savoir plus sur les vaccins antigrippaux et leurs techniques de production, veuillez consulter notre fiche d'information [ici](#).

Pour plus de détails au sujet des vaccins antigrippaux saisonniers subventionnés par province et par territoire, veuillez consulter les sites Web suivants :

<u>Colombie-Britannique</u>	<u>Alberta</u>	<u>Saskatchewan</u>	<u>Manitoba</u>	<u>Ontario</u>
<u>Québec</u>	<u>Nouveau-Brunswick</u>	<u>Nouvelle-Écosse</u>	<u>Île-du-Prince-Édouard</u>	<u>Terre-Neuve-et-Labrador</u>
<u>Territoires du Nord-Ouest</u>	<u>Yukon</u>	<u>Nunavut</u>		